

**COMPTE RENDU**  
**REUNION du CONSEIL MUNICIPAL, jeudi quatre octobre 2018**

**PRESENTS : MARTY Francine – BORDENAVE Michel – FRESQUET Stéphane – CANALS Joël – LEMPEREUR Raymond – CARLES François– ZAK-DAVIES Anna.**

**Absentes excusées : RIEUX Solange – LISTER Catherine – FREGARD Virginie.**

**Absentes : DEMARGNE Philippine – CULIOLI Céline (arrivée 20h15)**

**Secrétaire de séance : FRESQUET Stéphane**

---

**Approbation du compte rendu du Conseil du jeudi deux août 2018. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.**

**DECISIONS :**

**50/2018 : Décision d'emprunt pour les travaux du groupe scolaire de Roquebrun (prêt principal).**

Mme le Maire précise que 4 organismes de crédits ont été consultés. Les caractéristiques du prêt sont les suivantes 434 000,00 € au taux de 1,90 % fixe sur vingt cinq ans. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir la proposition de la Banque Postale. M. le 2<sup>ème</sup> Adjoint délégué aux finances remercie au nom du Conseil Municipal M. le Secrétaire Général pour le travail de négociation réalisé auprès des organismes de crédit.

**51/2018 : Décision d'emprunt pour les travaux du groupe scolaire de Roquebrun (prêt relais**

**attente FCTVA).** Mme le Maire précise que 4 organismes de crédits ont été consultés afin de contracter un prêt couvrant les dépenses de TVA. Les caractéristiques du prêt sont les suivantes 178 000,00 € au taux de 0,63 % sur deux ans. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir la proposition de la Banque Postale.

**52/2018 : Fixation des durées d'amortissement au budget assainissement.** Madame le Maire rappelle les conditions actuelles d'amortissement fixées par la délibération du 16 avril 1996. Afin de prendre en considération l'évolution des instructions budgétaires et comptables, il est présenté une nouvelle délibération regroupant les modalités d'amortissement du budget assainissement de la commune. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les nouvelles durées d'amortissement au budget assainissement.

**QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES :**

**A) Présentation de la convention d'autorisation de réaliser des travaux par l'association Patrimoine et Mémoire de Nostre País.** Faisant suite à la délibération 47/2018, il convient, en référence aux dispositions du Code général des collectivités territoriales de déterminer les règles d'utilisation des locaux. Une convention est présentée au Conseil Municipal qui en accepte les termes. L'établissement de cette convention est justifié par une nécessité d'intérêt général.

**B) Présentation des conclusions de l'enquête publique liée aux travaux de rénovation du seuil.**

Mme le Maire présente au Conseil Municipal les conclusions de l'enquête publique. Afin de prendre en compte les observations sur la passe à canoë dans le secteur des moulins, Mme le Maire informe le Conseil que plusieurs scénarios sont à l'étude. Fin octobre le cabinet « antegroupe » fera des propositions.

**C) Compte rendu de la saison touristique et de l'activité du Camping/Campotel.**

M. le 1<sup>er</sup> Adjoint délégué au tourisme présente le bilan de la saison touristique au Camping/Campotel. Globalement positif sur la période juillet août (+10,65 % par rapport à 2017). Il en ressort que la satisfaction des clients se situe à 54,7% très satisfait et 45,3% satisfait. De plus la qualité du personnel est soulignée, entre autre : « personnel accueillant, disponible et efficace », « super équipe », « gardien de nuit et homme d'entretien supers ».

La séance est levée à 21h00 heures.



**Le MAIRE**  
**Francine MARTY**